

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Yvette Maltais	Numéro de permis 2005881	Date d'inspection Le 01 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie des Grands Amis		Numéro de téléphone (506) 987-4199	
Adresse 172 280 Route Dundee NB E8E 1Y5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite le matin à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Les activités suivantes ont été observées lors de la visite :
Groupe 3-4 ans : L'éducatrice a une discussion avec les enfants concernant du slime et les activités à venir pendant la semaine de Carnival à la garderie. L'éducatrice facilite l'apprentissage des enfants en s'engageant dans le jeu et en posant des questions ouvertes. Le dîner et la routine de la sieste.
- Groupe 2 ans : Le dîner et la routine de la sieste.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Discussion avec l'éducatrice concernant la télévision.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 mars 2022

Date

original signé par
Monica Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mars 2022

Date